



ITTO

CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GENERALE

ITTC(XV)/13  
17 novembre 1993

Original: ANGLAIS

QUINZIEME SESSION  
10-17 novembre 1993  
Yokohama (Japon)

DECISION 6(XV)

EXPERTISE-CONSEIL ET GROUPE DE TRAVAIL SUR  
L'HOMOLOGATION DE TOUS LES BOIS ET PRODUITS LIGNEUX

Le Conseil International des Bois Tropicaux

Ayant considéré le rapport intitulé "Liens économiques entre commerce international des bois tropicaux et aménagement durable des forêts tropicales" [Décision 1(X) 4a Activité] Document PCM(XI)/4;

Prenant en considération l'issue des débats des séances communes sur les "Questions de politique et options concernant les liens entre commerce international des bois tropicaux et aménagement durable des forêts tropicales" à la douzième séance commune des Comités permanents à Kuala Lumpur (12-13 mai 1993) et à la treizième session du Comité permanent à Yokohama (15 novembre 1993);

Notant que la manière la meilleure d'appréhender l'homologation et l'étiquetage des bois comme modes d'intervention sur les échanges commerciaux est par leur vocation d'authentifier la nature durable des sources, et cela afin de mieux informer les clients que les produits achetés proviennent de sources durables, et que leurs producteurs sont susceptibles de bénéficier des pratiques de l'aménagement durable.

Notant aussi qu'une prolifération de systèmes d'étiquetage et d'homologation des bois est susceptible de créer des confusions sur le marché;

Décide de mettre en place un groupe de travail devant examiner les options ouvertes suivant les termes de références figurant en Annexe II de la présente Décision,

Invite le Directeur exécutif à engager deux experts, l'un provenant d'un pays producteur, et l'autre d'un pays consommateur afin d'entreprendre une expertise-conseil suivant les termes de références ébauchés en Annexe I de la présente Décision;

Invite le Directeur exécutif à réunir les fonds nécessaires à la mise en place du groupe de travail et à l'engagement des experts en puisant au Compte spécial.

/...

## ANNEXE I

### Termes de références des experts-conseils

Cette étude sera effectuée par deux experts, l'un provenant d'un pays producteur, l'autre d'un pays consommateur.

- Les experts
- recueilleront l'information disponible sur les systèmes et initiatives d'homologation et étiquetage de tous les types de bois;
- ils prépareront et mettront en forme un inventaire et une description des principales caractéristiques de ces systèmes et initiatives;
- ils examineront ces systèmes et initiatives, et solliciteront les avis des organisations internationales, des milieux professionnels, et des organisations non gouvernementales sur les systèmes d'homologation et d'étiquetage des bois, en tenant compte des avis des gouvernements des pays membres;
- ils examineront dans tous leurs aspects les réactions présentes à ces systèmes et initiatives sur l'ensemble de la chaîne de commercialisation, y compris chez les utilisateurs en bout de chaîne.
- Ils prépareront et déposeront un rapport destiné à l'examen du Groupe de travail.

## ANNEXE II

### Termes de références du Groupe de travail

- Le Groupe de travail sera composé de tous les Membres.
- Le Groupe de travail
- examinera le rapport des experts-conseils sur les systèmes d'homologation et d'étiquetage.
- Il évaluera l'incidence des homologations sur la compétitivité des bois, les répercussions sur les coûts, et la compatibilité de ces systèmes avec les autres accords et conférences internationaux.
- Il examinera les options ouvertes quant au rôle souhaitable de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux dans ce domaine, et avancera des recommandations à ce sujet en prenant en compte le travail entrepris par d'autres organisations internationales.
- Il exposera les conclusions de ses examens et recommandations et les soumettra à l'appréciation du Conseil International des Bois Tropicaux lors de la seizième session.

Les gouvernements des pays membres auront la possibilité d'apprécier les conclusions du Groupe de travail préalablement à toute décision du Conseil.